
**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

**ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DU SECRÉTARIAT
DANS LE DOMAINE DES ADPIC**

Note du Secrétariat

Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

1. Les renseignements sur les activités de coopération technique du Secrétariat de l'OMC dans le domaine des ADPIC figurant dans le document IP/C/W/406 daté du 23 octobre 2004 sont mis à jour dans le présent document, qui couvre la période allant du 1^{er} novembre 2003 au 17 septembre 2004. Il traite à la fois des activités de coopération technique du Secrétariat qui concernent spécifiquement la propriété intellectuelle et de celles qui, bien que plus générales, ont une importante composante de propriété intellectuelle.

Principales orientations

2. Les activités de coopération technique du Secrétariat concernant les ADPIC ont encore eu principalement pour but d'aider les Membres à comprendre les droits et les obligations qui découlent de l'Accord sur les ADPIC et des décisions pertinentes des organes de l'OMC, y compris les options existantes. Elles ont concerné en particulier les pays les moins avancés Membres pour lesquels la période de transition n'était pas encore venue à expiration. Ces activités consistent à aider les Membres à définir les modifications qu'ils doivent éventuellement apporter à leur législation nationale, à déterminer les aménagements institutionnels qui peuvent être nécessaires et à évaluer les autres dispositions qu'ils seraient appelés à prendre. Les activités de coopération technique du Secrétariat dans le domaine des ADPIC ont également visé à aider les Membres à participer pleinement aux travaux du Conseil des ADPIC, notamment dans l'application des mécanismes prévus dans l'Accord sur les ADPIC et concernant par exemple les notifications et l'examen de la législation nationale. Elles ont aussi eu pour objectif d'aider les Membres à définir quels sont pour eux les enjeux des questions qui font actuellement l'objet de négociations ou d'un examen au sein du Conseil des ADPIC, et donc à participer à ces travaux.

3. La coopération technique a été fournie essentiellement en réponse à la demande des Membres. Le Secrétariat a aussi prêté son concours aux pays désireux d'accéder à l'OMC, en les aidant à se préparer au processus d'accession et en formant leurs fonctionnaires. La priorité demeure l'assistance aux pays les moins avancés. Il a été jugé important d'assurer la complémentarité et la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales, en particulier avec l'OMPI. En ce qui concerne plus particulièrement l'Accord sur les ADPIC, la coopération technique a surtout consisté à informer et à conseiller les Membres à Genève et à organiser des programmes d'étude, des cours, des séminaires et des ateliers à l'intention des pays en développement, à Genève et ailleurs. Au cours de

la période considérée, les possibilités de répondre aux demandes d'assistance ont continué d'être restreintes par le manque de ressources en personnel.

Renseignements et conseils donnés aux Membres à Genève

4. Une part importante du travail des fonctionnaires du Secrétariat chargés des questions de propriété intellectuelle a consisté à répondre aux questions qui leur étaient posées par des représentants des gouvernements Membres, concernant par exemple les procédures de notification et d'examen, le sens de certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC, les options existant dans le cadre de ces dispositions, et les questions faisant l'objet de débats ou de négociations au sein du Conseil des ADPIC. Les demandes adressées au Secrétariat émanaient non seulement des délégations locales, mais aussi de responsables de la propriété intellectuelle de passage à Genève, ou communiquant depuis leur administration centrale avec le Secrétariat par téléphone ou par écrit. Elles portaient sur des questions telles que la rédaction de lois nationales ou les travaux et les négociations en cours au Conseil des ADPIC. Des conseils et des renseignements ont aussi été donnés à des fonctionnaires de pays accédants.

Séminaires, ateliers, cours de formation et autres activités de coopération technique

À Genève

5. Les questions concernant les ADPIC ont continué d'occuper une place importante dans le cadre des cours de formation, séminaires et ateliers plus généraux organisés à Genève. Par exemple, les cours de politique commerciale de longue durée de l'OMC, les cours d'introduction pour les PMA, les "Semaines de Genève" à l'intention des Membres sans représentation à Genève et d'autres activités organisées à Genève ont compris des exposés sur l'Accord sur les ADPIC et les travaux et négociations en cours dans le domaine des ADPIC. Les quatre cours de politique commerciale de longue durée organisés à Genève pendant la période considérée ont également compris une journée passée à l'OMPI pour s'informer sur cette organisation, ses conventions et ses activités. Par ailleurs, le Secrétariat a organisé à Genève un certain nombre de programmes d'étude spécialement destinés à certains pays ou groupes de pays, et il a fourni des conférenciers ou organisé des séances d'information pour un certain nombre de séminaires et de programmes de formation organisés à Genève par d'autres organisations, par exemple l'OMPI, l'OEB (Office européen des brevets) et le CASIN (Centre for Applied Studies in International Negotiations).

6. Conformément au Plan d'assistance technique et de formation de l'OMC pour 2004¹, l'Atelier conjoint OMPI/OMC sur les droits de propriété intellectuelle et le transfert de technologie a eu lieu le 17 novembre 2004. Son objectif était d'examiner en profondeur, avec un éventail d'experts, les éléments de preuve du rapport entre droits de propriété intellectuelle et transfert de technologie.²

7. Un élément important des activités menées à bien à Genève pendant la période considérée a été la tenue, du 28 juin au 9 juillet 2004, d'un colloque OMPI-OMC à l'intention d'enseignants en droit de la propriété intellectuelle de pays en développement. Ce colloque était une nouvelle initiative conjointe des deux organisations. Pour l'OMC, il s'est inscrit dans le cadre d'une approche de plus vaste portée prévue par le Plan d'assistance technique de l'OMC pour 2004 en faveur de la coopération avec les milieux universitaires des pays en développement aux fins du renforcement des capacités locales pour ce qui est des questions relatives à l'OMC. Les principaux objectifs du colloque étaient

¹ WT/COMTD/W/119/Rev.3.

² Voir http://www.wto.org/english/tratop_e/trips_e/techtransfer_e.htm, qui renvoie, pour tous les détails, au site de l'OMPI, http://www.wipo.int/documents/en/meetings/2003/wipo_wto/index.html.

de donner, aux professeurs de droit de la propriété intellectuelle des universités des pays en développement, des informations à jour sur les activités et instruments de l'OMPI et de l'OMC, et d'offrir un cadre d'échange d'informations et d'idées entre les participants et fonctionnaires des deux organisations. L'accent a été mis sur l'évolution récente des deux organisations et les grandes questions qui y sont actuellement débattues. Le colloque a également fourni l'occasion d'un échange de vues sur les méthodes d'enseignement et l'externalisation de la coopération technique. Il a eu lieu à l'Académie mondiale de l'OMPI et à l'OMC. Des professeurs d'université des 19 pays en développement ci-après ont participé à cette manifestation: Argentine, Barbade, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Égypte, Ghana, Inde, Jordanie, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigéria, Philippines, Soudan, Thaïlande, Turquie et Zambie. Outre des orateurs des deux Secrétariats et du Secrétariat de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), plusieurs délégués venus de capitales ou basés à Genève ont été invités à échanger leurs vues sur certaines questions d'actualité faisant l'objet de discussions ou de négociations. Des professeurs d'université participants ont également fait des exposés sur certaines questions.³

Hors de Genève

8. Une partie importante des activités de coopération technique de l'OMC dans le domaine de la propriété intellectuelle a consisté à organiser des séminaires, ateliers et autres activités, internationaux, régionaux et nationaux hors de Genève, ou à y participer. L'annexe du présent document énumère les missions de coopération technique effectuées hors de Genève qui ont été organisées par des fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle ou auxquelles ils ont participé.

9. Le Plan d'assistance technique de l'OMC pour 2004 met particulièrement l'accent sur les séminaires régionaux consacrés à des domaines d'activité spécifiques de l'OMC. Il prévoit la tenue en 2004 de sept ateliers régionaux sur certaines questions d'actualité qui font l'objet de discussions, d'un examen ou de négociations dans le cadre des ADPIC, à savoir les ADPIC et la santé publique, la biotechnologie/les savoirs traditionnels/la biodiversité, et les indications géographiques, ainsi que sur les moyens de faire respecter les droits. Les ateliers ont pour but de communiquer des informations et de fournir la possibilité d'un échange de vues entre les pays de la région, ce qui facilitera leur participation effective aux négociations ou discussions en cours. S'agissant de la décision figurant au paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, les ateliers ont aussi pour objectif de fournir des informations qui aideront les pays de la région à mettre en œuvre et à utiliser efficacement le mécanisme visé dans ce paragraphe. Les programmes de ces ateliers prévoient les exposés de membres de personnel de l'OMC et de représentants de l'OMPI et de l'OMS ainsi que de deux intervenants extérieurs qui participent ou ont participé aux discussions ou négociations sur les questions d'actualité mentionnées. Au premier semestre de 2004, trois ateliers régionaux ont été organisés, en coopération avec le pays hôte: à Kuala Lumpur (Malaisie) du 27 au 29 avril 2004; à Sandton, Johannesburg (Afrique du Sud) du 2 au 4 juin 2004; et à Yaoundé (Cameroun) du 20 au 22 juillet 2004 (voir l'annexe). Il est prévu que les quatre ateliers restants auront lieu du 19 au 21 octobre en Moldova (organisé conjointement avec l'OMPI), du 3 au 5 novembre à Sainte-Lucie, du 8 au 10 novembre en République dominicaine et du 6 au 8 décembre aux Émirats arabes unis.

10. De plus, l'OMC a participé à 12 séminaires ou ateliers nationaux consacrés aux questions de propriété intellectuelle ainsi qu'à six activités régionales sur ce sujet organisées par d'autres organisations intergouvernementales. Par ailleurs, des membres du personnel de l'OMC ont participé

³ Voir le programme sur le site suivant: http://www.wipo.int/academy/en/policy/academy_sessions/index_past.htm.

à un certain nombre de réunions de fournisseurs d'assistance technique sur les questions relatives aux ADPIC.

11. La période considérée a été caractérisée notamment par l'augmentation du nombre des activités générales de l'OMC faisant une place importante aux ADPIC. Les fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle ont contribué à l'organisation de six activités, par exemple les cours régionaux de politique commerciale de l'OMC de trois mois (à l'intention des pays des Caraïbes, des pays d'Afrique anglophone et de la région Asie/Pacifique) et les cours de politique commerciale de courte durée de l'OMC, organisés par le Secrétariat de l'OMC, seul ou en collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales et/ou des universités.

Coopération avec l'OMPI et d'autres organisations intergouvernementales

12. Comme il est indiqué dans la présente note et dans des rapports antérieurs au Conseil des ADPIC, la coopération avec l'OMPI a été un élément fondamental des activités de coopération technique du Secrétariat de l'OMC dans le domaine des ADPIC. Elle se fonde sur l'accord de coopération conclu entre les deux organisations, accord dont l'article 4 traite de l'assistance technico-juridique et de la coopération technique.⁴ Depuis la conclusion de l'accord, les deux organisations ont entretenu en matière de coopération technique une collaboration étroite dont il a été rendu compte régulièrement au Conseil.⁵

13. Lancée en juin 2001, l'Initiative conjointe OMPI-OMC concernant la coopération technique en faveur des pays les moins avancés vise à aider les pays les moins avancés Membres de l'OMC à respecter leurs obligations au titre de l'Accord sur les ADPIC et à utiliser au mieux le système de la propriété intellectuelle pour leur développement économique, social et culturel. Elle est également ouverte aux autres pays moins avancés. Dans le cadre de cette Initiative conjointe, les deux organisations, avec les pays qui demandent une assistance et, le cas échéant, avec les pays donateurs, s'efforcent de faire en sorte que les activités de coopération technique soient planifiées et coordonnées de façon efficace, et que les ressources disponibles soient utilisées au mieux dans leur exécution. Pendant la période considérée, l'OMC a participé à des séminaires nationaux au Bangladesh, au Bénin, à Djibouti, aux Maldives, au Myanmar et au Sénégal (voir l'annexe).

14. Le Secrétariat de l'OMC a aussi mené des activités de coopération technique dans le domaine des ADPIC en collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales (voir l'annexe).

⁴ L'accord entre l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1996. Aux termes de l'article 4 de cet accord, le Bureau international de l'OMPI met à la disposition des pays en développement Membres de l'OMC qui ne sont pas des États membres de l'OMPI la même assistance technico-juridique relative à l'Accord sur les ADPIC que celle qu'il met à la disposition des États membres de l'OMPI qui sont des pays en développement. Le Secrétariat de l'OMC est tenu d'offrir une assistance dans les mêmes conditions. Par ailleurs, l'accord prévoit que le Bureau international et le Secrétariat de l'OMC s'emploieront à renforcer leur coopération dans le cadre des activités d'assistance technico-juridique et de coopération technique liées à l'Accord sur les ADPIC qu'ils consacrent aux pays en développement, de manière à optimiser l'utilité de ces activités et à leur conférer un caractère de soutien mutuel.

⁵ Voir les documents IP/C/W/406, 375, 304, 201, 156, 110, 79 et 36.

ANNEXE

Missions de coopération technique dans le domaine des ADPIC effectuées
entre le 1^{er} novembre 2003 et le 17 septembre 2004

Date	Lieu	Mission
24-28 novembre 2003	Bangkok (Thaïlande)	Cours intensif de la BASD (Banque asiatique de développement) sur l'Accord sur les ADPIC de l'OMC
2 décembre 2003	Tunis (Tunisie)	Atelier national du JITAP (Programme intégré conjoint d'assistance technique) sur l'investissement et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
6-7 décembre 2003	Bahreïn	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
8-11 décembre 2003	Amman (Jordanie)	Réunion consultative régionale de l'OMS sur les ADPIC et la santé publique
15-17 décembre 2003	Kuala Lumpur (Malaisie)	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
29 janvier 2004	Libreville (Gabon)	Cours de politique commerciale de l'OMC à l'intention des pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), organisé avec la CEMAC et l'Agence intergouvernementale de la francophonie
9-10 février 2004	Djibouti	Séminaire national de l'OMPI sur le droit d'auteur et les droits connexes Séminaire national commun OMPI-OMC sur l'Accord sur les ADPIC
9-13 février 2004	Hanoi (Viet Nam)	Mission d'évaluation par des experts du Programme spécial de coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle entre le Viet Nam et la Suisse
23-25 février 2004	Malé (Maldives)	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
3-5 mars 2004	Concepción (Chili)	Forum de l'ONUDI sur la biotechnologie
17-19 mars 2004	Sénégal	Séminaire de l'OMC sur les moyens de faire respecter les droits (mesures à la frontière)
23-25 mars 2004	Guadalajara (Mexique)	Réunion régionale OMPI de directeurs de bureaux de droit d'auteur et d'offices de propriété industrielle d'Amérique latine

Date	Lieu	Mission
5-7 avril 2004	Kingston (Jamaïque)	Cours régional de politique commerciale de l'OMC, organisé avec la University of the West Indies, Mona Campus (Jamaïque)
7-8 avril 2004	New Delhi (Inde)	Deuxième Conférence sur la biotechnologie pour le développement de l'Asie, la coopération régionale pour la garantie de l'accès et du renforcement des capacités, organisée par le RIS (Système de recherche et d'information pour les pays non alignés et les autres pays en développement)
20-21 avril 2004	Beijing (Chine)	Atelier de haut niveau de l'OCDE sur les droits de propriété intellectuelle et le développement économique en Chine: défis à relever et chances à saisir après l'entrée à l'OMC
22-23 avril 2004	Beijing (Chine)	Séminaire de l'APEC sur la protection conférée par un brevet et l'accès aux médicaments
27-29 avril 2004	Kuala Lumpur (Malaisie)	Atelier régional de l'OMC sur certaines questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle à l'intention de l'Asie et du Pacifique, organisé avec la coopération de la Société de la propriété intellectuelle de Malaisie, Ministère du commerce intérieur et de la consommation
10-12 mai 2004	Nairobi (Kenya)	Cours régional de politique commerciale de l'OMC, organisé avec la coopération de l'Université de Nairobi
11-14 mai 2004	Hanoi (Viet Nam)	Programme de formation de l'APEC sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle à l'intention des pays en développement membres de l'APEC
27-28 mai 2004	Washington (États-Unis)	Séminaire de formation, à l'intention des fonctionnaires de la Banque mondiale, consacré aux incidences du commerce international des marchandises et des services sur la santé publique
2-4 juin 2004	Sandton, Johannesbourg (Afrique du Sud)	Atelier régional de l'OMC sur certaines questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle à l'intention des pays africains anglophones, organisé avec la coopération de l'Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPRO), Département du commerce et de l'industrie
14 juin 2004	Lausanne (Suisse)	Cours de formation de l'OMS sur les incidences des accords commerciaux multilatéraux sur la santé publique

Date	Lieu	Mission
28-29 juin 2004	Yangon (Myanmar)	Atelier de l'OMPI sur la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC
6 juillet 2004	Cotonou (Bénin)	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
8-9 juillet 2004	Cotonou (Bénin)	BID (Banque islamique de développement) - Cours de politique commerciale de courte durée de l'OMC à l'intention des pays Membres de l'OCI (Organisation de la Conférence islamique)
20-22 juillet 2004	Yaoundé (Cameroun)	Atelier régional de l'OMC sur certaines questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle à l'intention des pays africains francophones, organisé avec la coopération du Ministère de l'industrie et du commerce du Cameroun
26-28 juillet 2004	Hong Kong, Chine	Cours régional de politique commerciale de l'OMC, organisé conjointement avec l'Université de Hong Kong
30 juillet-2 août 2004	Taipei (Taipei chinois)	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
30-31 août 2004	Dhaka (Bangladesh)	Séminaire de l'OMC sur l'Accord sur les ADPIC
15-16 septembre 2004	Tunis (Tunisie)	Troisième Cours de politique commerciale OMC/BAD/CEA à l'intention des pays africains
15-17 septembre 2004	Burnham Beeches (Royaume-Uni)	Atelier du DFID (Department for International Development, Département du développement international, du Royaume-Uni): "Étudier l'assistance technique dans le domaine des droits de propriété intellectuelle à l'intention des pays en développement et des pays en transition"
